

Le projet de loi révisant la loi de bioéthique revient bientôt devant le Sénat, en deuxième lecture. Le Gouvernement voudrait le faire aboutir sans retard. Ce projet de loi entraîne des risques graves pour notre société en bouleversant l'ordre de la filiation humaine, en ouvrant de fait un droit à l'enfant au lieu de défendre les droits de l'enfant, et en organisant sur les embryons humains des recherches qui ne respectent pas leur intégrité et qui n'ont pas pour première visée leur santé, mais plutôt une amélioration des succès de la technique de procréation médicalement assistée.

N'assistons-nous pas à un aveuglement diffus sur la dignité de tout être humain qui vient gratuitement à l'existence et qui doit être accueilli fraternellement ?

Les évêques de France, réunis en assemblée plénière, ont souhaité appeler tous les catholiques ainsi que les hommes et femmes de bonne volonté à se tourner vers Dieu en priant et en jeûnant pour Lui demander la grâce de nous ouvrir les yeux à tous et d'être ensemble des artisans du respect de tous les êtres humains dès leur conception. La Conférence des évêques de France (CEF) publie ce document préparé par son Groupe bioéthique afin d'aider chacun à vivre entre janvier et début février quatre vendredis (15, 22, 29 janvier et 5 février) de jeûne et de prière. Cette démarche spirituelle pourra se vivre chacun chez soi, seul ou en famille, ou, si les normes sanitaires le permettent, en communauté.

Avec un cœur paisible mais sans relâche, les catholiques souhaitent aider notre société française à être une société de l'amour et de l'espérance dans la vérité et le respect de la dignité humaine, sans quoi la fraternité prônée dans notre devise républicaine ne serait qu'illusion.

TELECHARGER LE DOCUMENT des [Méditations pour les jours de jeûne proposées par la CEF](#)